



17ème législature

Question N° : 83	De Mme Zahia Hamdane (La France insoumise - Nouveau Front Populaire - Somme)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail et emploi		Ministère attributaire > Travail et emploi
Rubrique >travail	Tête d'analyse >Situation urgente des employés de Milee non payés depuis l'été 2024	Analyse > Situation urgente des employés de Milee non payés depuis l'été 2024.
Question publiée au JO le : 01/10/2024 Date de changement d'attribution : 24/12/2024		

Texte de la question

Mme Zahia Hamdane appelle l'attention de Mme la ministre du travail et de l'emploi sur la situation des salariés de l'entreprise Milee, ex-Adrexo, en grande difficulté suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise prononcée le 9 septembre 2024. Depuis cette date, plusieurs milliers d'employés n'ont toujours pas reçu leur salaire du mois d'août, alors même que la liquidation de l'entreprise a entraîné la fin de leur contrat de travail sans notification officielle de licenciement. Cela empêche ces salariés de prétendre à leurs droits au chômage, aggravant ainsi une situation déjà critique pour de nombreuses familles qui se retrouvent sans ressources pour subvenir à leurs besoins élémentaires. Plusieurs témoignages font état de difficultés pour payer les charges courantes, voire de découvert bancaire pour certains salariés, dans un contexte où aucune solution immédiate ne leur est proposée. Ces salariés, souvent en situation de précarité ou en emploi à temps partiel, dépendent entièrement de ces revenus. Or malgré les promesses d'une indemnisation rapide *via* les mécanismes d'assurance garantie des salaires (AGS), la réalité est que nombre d'entre eux attendent toujours leur salaire ainsi que leur solde de tout compte. Cette situation insoutenable provoque une détresse économique et psychologique importante au sein de ces ménages. Mme la députée souhaiterait donc savoir quelles mesures urgentes le Gouvernement entend mettre en place pour garantir le versement des salaires dus aux salariés de Milee, ainsi que pour accélérer l'envoi des lettres de licenciement afin que ces derniers puissent bénéficier de leurs droits à l'assurance chômage dans les plus brefs délais. Elle lui demande également si des aides spécifiques sont envisagées pour soutenir les familles qui se retrouvent dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins essentiels en attendant la résolution complète de ce dossier.